

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 4 Janvier 2022

Saint-Amand-en Puisaye : la gestion de l'EHPAD « Les Ocrières » confiée à la Mutualité Française Bourguignonne (MFB-SSAM)

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil départemental de la Nièvre ont désigné la Mutualité Française Bourguignonne pour assurer la gestion de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Les Ocrières », à Saint-Amand-en-Puisaye.

De nombreux manquements constatés au cours d'une inspection conjointe entre les services de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil départemental de la Nièvre, ont conduit à la cessation totale et définitive de l'activité de l'EHPAD « Les Ocrières » géré par l'Association APIRJSO, et à la désignation d'administrateurs provisoires depuis le 20 septembre 2020.

L'administration provisoire assure la continuité de prise en charge des résidents de l'EHPAD pour garantir la santé et la sécurité de ces derniers, et préparer de transfert de l'autorisation à un nouveau gestionnaire.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil départemental de la Nièvre ont étudié les candidatures de plusieurs gestionnaires potentiels et leur choix s'est porté vers la Mutualité Française Bourguignonne (MFB-SSAM), qui assurera la gestion de l'EHPAD à compter du **1^{er} mars 2022**.

La MFB-SSAM gère dans la région 138 établissements et services, dont 18 EHPAD. Elle est implantée dans la Nièvre avec 50 places de SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) un service d'aide à domicile (ATOME), deux vill'âge bleu, un service mandataire judiciaire, et quatre centres de santé. Sur la Puisaye, la Mutualité est spécifiquement présente au travers d'ATOME dont l'antenne locale est intégrée à la maison de santé et en tant que membre de la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) du territoire.

L'ensemble des résidents bénéficieront d'une continuité de prise en charge.

Les professionnels actuellement salariés au sein de la structure, seront maintenus sur leurs postes et engageront des échanges avec la MFB-SSAM quant à leurs conditions de reprise.

Les élus locaux, fortement mobilisés autour de la pérennité de cet établissement, auront toute leur place dans le suivi du devenir de l'EHPAD.

Des représentants de l'ARS, du Conseil départemental, de la Mutualité Française Bourguignonne et les administrateurs provisoires ont organisé une réunion d'information à destination des familles et des personnels, et des élus locaux, ce mardi 4 janvier.

Contact :

(CD58) Cloé CHAPELET, Adjointe DGA Solidarité
Tél : 03 86 60 69 26
Mél : cloe.chapelet@nievre.fr

(ARS) Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

Fabien BAZIN
Président
Conseil Départemental de la Nièvre
Hôtel du Département,
58039 NEVERS CEDEX

Pierre PRIBILE
Directeur Général
ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex